
[Imprimer](#)

Objectif 2024 pour la rénovation de la gare du Nord

Image

Les travaux préparatoires de la rénovation de la gare du Nord, gérée par Ceetrus et Gares & connexions, débuteront fin 2019 avec un objectif de livraison avant les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Ce projet à 600 millions d'euros sera porté par une société d'économie mixte à opération unique (Semop) qui s'appellera GDN 2024 (Gare du Nord 2024) et sera officiellement créée courant février. Elle comptera deux actionnaires : Ceetrus (66 %) et Gares & connexions (34 %) dont la contribution correspond à l'apport du foncier. « C'est la première fois que la réhabilitation d'une gare s'opère dans le cadre d'une société mixte », observe Aude Landy-Berkowitz. La présidente du directoire de la future Semop y voit une « vraie valeur ajoutée », car le traité de concession durant 46 ans, « l'accord garantit une exploitation des espaces de lieux de vie dans le temps ».



L'objectif est notamment de construire un nouveau terminal départ, à l'est du bâtiment, qui « réinterprète le passage parisien du XIXe siècle de Haussmann. Avec une galerie de 18 m de large sur près de 300 m, il proposera une très large palette de fonctionnalités ferroviaires, intermodales, de services et de commerces », indique Gares & connexions.

Des équipes travaux et exploitation

L'investissement est entièrement porté par Ceetrus qui versera une redevance annuelle à Gares & connexions, qui reste par ailleurs propriétaire de la gare. « Les recettes seront réparties entre les deux actionnaires », précise Aude Landy-Berkowitz. Le fonctionnement de la Semop, à la fois société de projet, d'exploitation et de gestion, comprendra donc deux temps : la phase travaux de 2019 à 2024 et la phase exploitation de 2024 à 2065. Pour la première phase, une équipe pluridisciplinaire va être constituée et sera composée de 40 à 50 salariés détachés de Ceetrus et de la SNCF, et d'une centaine de partenaires (bureaux d'étude, entreprises, enseignes). L'équipe sera renouvelée pour la phase d'exploitation.

Gare du Nord 2024 déposera le permis de construire du projet dès sa création. L'Etat devrait le délivrer probablement d'ici à l'automne 2019. Les premiers travaux préparatoires en sous-sol - non soumis à permis de construire - seront engagés également à cette période. Début 2020, le grand chantier - consistant à tripler la taille de la gare - débutera avec la contrainte de devoir travailler en site occupé, alors que chaque jour 700 000 voyageurs visitent le site. Les espaces ferroviaires doivent être finalisés d'ici à 2021.

[Retrouvez notre article présentant le projet de réhabilitation de la gare du Nord](#)